Envoyé en préfecture le 27/04/2023
Reçu en préfecture le 27/04/2023
Publié le
ID : 064-216400358-20230413-DCM202327-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers : 19
Présents : 13
Votants : 19

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne. Date de convocation du Conseil Municipal : 07 avril 2023

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Benoît COVILLE, Valentin TELLECHEA, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Céline MAZEROLLES, Beñat ARLA, Myriam COULOUMIERS.

Excusés : Christian DURROTY (donne pouvoir à Alain ALLEGROTTI), Kathy COELHO (donne pouvoir à Marie BLEIKER), Patricia VIALLE (donne pouvoir à Christiane URKIA-MARTIN), Sophie KONSTANTINOVICH (donne pouvoir à Céline MAZEROLLES), Aurélie BELASCAIN (donne pouvoir à Beñat ARLA), Zigor GOIEASKOETXEA (donne pouvoir à Myriam COULOUMIERS).

Secrétaire de séance : Céline MAZEROLLES

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2023-27 : Vote du budget du lotissement ETXETA pour l'exercice 2023

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

VU l'instruction M14 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1er janvier 2007 ;

VU l'avis des Commissions Finances réunies en séance les 27 mars et 03 avril 2023 :

Le Conseil Municipal décide à **la MAJORITE,** Monsieur Arla et Madame Couloumiers votants contre de :

ARTICLE UNIQUE : ADOPTER par chapitre le budget primitif du lotissement ETXETA pour l'exercice 2023 annexé qui s'équilibre comme suit :

A/ En section de fonctionnement :

Dépenses Fonctionnement		
Chapitres		*BP 2023*
011	Charges à caractère général	278 870,59
65	Autres charges de gestion courante	110 400,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
	Totaux	389 270,59

Recettes Fonctionnement		
Chapitres		*BP 2023*
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	389 270,59
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
	Totaux	389 270,59

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Arbonne, le 24 avril 2023

Mme la Maire
Marie José MIALOCQ